

Délibération N°2024.32

LUNDI 08 JUILLET 2024 A 18H30

DEPARTEMENT **PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS**  
CANTON **ARRAS-2** Commune d'**ATHIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 02 juillet 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**PRESENTS** : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, Mme Clotilde LESAIN, M. Anthony LENGLET, Mme Christine VALLEZ, Mme Katarina LESOING

**REPRESENTE** : Mme Pascale BINET par Mme Mélanie PAWLAK, M. Gaëtan AMEELE par Mme Dominique KOLACZYK

**ABSENTE EXCUSÉ** : Mme Caroline LEFEBVRE

**ABSENT** : M. Laurent CARTIGNY, M. Claude CAUET

est désigné secrétaire de séance : M. Maxime GOUBET

**Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'installation d'une cuve à eau de 30 m3 à la salle des fêtes**

**(POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0)**

Madame le Maire expose que le projet de d'économie de l'eau pour l'arrosage des fleurissements de la commune et par la suite le raccord aux sanitaires de la salle des fêtes a un coût prévisionnel, sur la base des devis (étude + travaux), de 50 939,50 € HT soit 61 127,40 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'agence de l'eau et de la Communauté Urbaine d'Arras.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b><i>Financements</i></b>			
Agence de l'eau		17 849,86 €	35,04 %
CUA	FONDS DE CONCOURS	12 734,88 €	25,00 %
<b><i>Auto-financement</i></b>			
Fonds propres		20 354,76 €	39,96 %
<b>Total HT</b>		<b>50 939,50 €</b>	<b>100,00 %</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide de

- approuver la réalisation du projet présenté estimé à 50 939,50 €
- approuver le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention pour l'installation d'une cuve à eau à la salle des fêtes et des subventions auprès des co-financiers mentionnés dans le plan de financement.

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Mélanie PAWLAK

Maxime GOUBET

